

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mis en ligne le 30/09/2022

**Délibération n° 2022-092
Séance du 27 septembre 2022**

Approbation du procès-verbal de la
réunion du Bureau en date du 21 juin
2022

Le Bureau,

Vu les articles L. 5421-1 et L. 3121-14 -1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le procès-verbal de la réunion du Bureau en date du 21 juin 2022,

Après en avoir délibéré

Article unique : Approuve le procès-verbal de la réunion du Bureau en date du 21 juin 2022.

Le Président


François-Marie DIDIER